

RÉSILIATION MANDAT DE VENTE SIMPLE

Lieu : _____ Date : _____

Informations du Mandant :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Informations du Mandataire :

Nom et Prénom ou Raison Sociale : _____

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Objet de la Résiliation :

Par la présente, le mandant notifie la résiliation du mandat de vente simple confié au mandataire pour la vente du bien immobilier décrit ci-dessous, conformément aux dispositions légales en vigueur et aux termes du contrat initial.

Description du Bien :

Type de bien : _____

Adresse : _____

Référence cadastrale (le cas échéant) : _____

Autres informations pertinentes : _____

Motifs de la Résiliation :

Cette résiliation intervient sans préavis ni indemnité, conformément à la nature simple du mandat, ou pour les raisons suivantes (préciser si applicable) : - Non respect des obligations contractuelles par le mandataire. - Décision personnelle du mandant. - Autres motifs :

Conséquences de la Résiliation :

Le mandant confirme que la résiliation prend effet immédiatement, entraînant la cessation des pouvoirs du mandataire pour agir au nom du mandant concernant la vente du bien. Le mandataire s'engage à restituer tous les documents et supports relatifs au mandat dans les plus brefs délais.

Déclarations et Signatures :

Le mandant déclare avoir pris connaissance des termes de la présente résiliation et accepte ses conditions. Le mandataire reconnaît avoir reçu notification de cette résiliation et s'engage à s'y conformer.

SIGNATURE DU MANDANT

SIGNATURE DU MANDATAIRE

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://jurid-entreprise.com/resiliation-mandat-de-vente-simple/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://jurid-entreprise.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.